

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**MUNICIPALITÉ DE LA TRINITÉ-DES-MONTS**

**Séance extraordinaire  
8 janvier 2015**

Séance extraordinaire de la Municipalité de la Paroisse de La Trinité-des-Monts, tenue au lieu ordinaire des sessions, le jeudi 8 janvier 2015 à 19 h 15, à la salle du conseil de l'édifice municipal, située au 12 rue Principale Ouest, La Trinité-des-Monts.

Sont présents : Julie Lacroix-Danis            Miguel Thibault  
                         Sylvie Voyer                                    Benoit Ladrie  
                         Langis Proulx

Tous, formant quorum sous la présidence du maire-suppléant, Monsieur Yves Detroz.

Madame Nadia Lavoie, dir. gén. /sec.-très, fait fonction de secrétaire d'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 15. Monsieur Yves Detroz, maire-suppléant, souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR AINSI QUE LA CONFIRMATION DU REFUS DE L'AVIS DE CONVOCATION

**Résolution No 014-15**

Le maire-suppléant donne lecture de l'ordre du jour figurant dans l'avis de convocation. Il est proposé par Langis Proulx, et résolue à l'unanimité des conseillers présents. Les membres du conseil affirment avoir refusés l'avis de convocation.

PAIEMENT DE LA FACTURE DU CONTRACTEUR; CONSTRUCTION JC LEPAGE LTÉE

**Résolution No 015-15**

Il est proposé par Miguel Thibault, et résolu à l'unanimité que la Municipalité de La Trinité-des-Monts accepte de payer la facture de trente-six mille dollars (36 000\$) plus taxe, à Construction JC Lepage Ltée pour l'avancement des travaux reliés au contrat de la rénovation du point existant et la pose d'un réservoir, le tout tel que stipulé dans les deux soumissions à la condition de recevoir une lettre d'état de situation de la CCQ conforme avant le paiement.

LEVÉE DE LA SÉANCE

**Résolution No 016-15**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Benoit Ladrie que la séance soit levée. Il est 19h20.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 2 FÉVRIER 2015

.....  
Yves Detroz  
Maire-suppléant

.....  
Nadia Lavoie  
Directrice générale / Sec.-très.